

## OBJECTIFS

Cette formation a pour vocation d'exposer la réglementation liée aux opérations funéraires et au cimetière. Elle permet aux professionnels de faire le point et de compléter leurs connaissances acquises lors de leur formation initiale afin de parfaire leurs pratiques au quotidien.

## COMPÉTENCES – CAPACITÉS ATTESTÉES

- Connaître les différentes opérations funéraires et les réglementations afférentes
- Maîtriser les évolutions réglementaires depuis la Loi 2008-1350
- Comprendre le déroulé, les acteurs et les délais des opérations funéraires
- Connaître les principes de base liés au cimetière
- Comprendre et maîtriser les notions de terrain commun et régime de concessions
- Maîtriser les règles de gestion des concessions

**PUBLIC :** Conseillers funéraires et dirigeants d'entreprises.

## CONTENU

- Pompes Funèbres :
  - Les opérations funéraires : transports de corps, soins, mise en bière, inhumation et crémation
  - Déclarations préalables, maladies contagieuses, bracelet d'identité, surveillance et délais
- Cimetière :
  - Principes de base
  - Terrain commun et concessions
  - Gestion du cimetière

**DURÉE :** 1 journée, soit 7 heures en présentiel

## MOYENS – MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé projeté et commenté par des formateurs diplômés en droit funéraire
- Questions-réponses en groupe
- Salle de réunion, paperboard et vidéo projecteur
- Supports papier remis à l'issue de la formation

## PRÉREQUIS

Être en poste, ou prochainement en activité, au sein d'une entreprise de pompes funèbres.

## ACCESSIBILITÉ :

Établissements type ERP permettant accessibilité des handicapés.

Référent handicap : handicap@ecole-funetique.fr

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation finale par écrit et appréciation du formateur